

Lellre de l'Entraide Para

« Si l'Entraide venait à disparaître, il y aurait toujours des hommes sautant en parachute mais il n'y aurait plus de parachutistes. » (Général Caillaud)

97° 6 - Décembre 2013

Directeur de la publication : Pierre ZAMMIT Rédacteur en chef : Pascal DUHAR Réalisateur technique : Dany GOVIN



Edito du président

C'est un journal plus court que les précédents. Pour quelle raison ? Une enquête menée auprès des membres du CA nous a conduits à choisir parallèlement au papier une formule numérisée, sous la forme d'une e-lettre qui sera plus largement diffusée et moins onéreuse. Ceci vous est expliqué un peu plus longuement au verso.

Dans ce numéro également, un condensé des débats du conseil d'administration du 14 novembre dernier dont le PV est accessible en ligne sur notre site. Deux points à en retenir : l'augmentation des secours pour la deuxième année consécutive et un léger fléchissement des contributions avec un effet de ciseau. Nous avons les moyens de surmonter cet à coup. Mais c'est une bonne raison vous appeler à rester mobiliser pour l'Entraide. Pour ce qui concerne les secours, rappelez-vous que l'Entraide, c'est près de deux cent cinquante interventions par an, soit en moyenne plus de quatre chaque semaine.

En cette fin d'année 2013, avec tous les membres du bureau, j'exprime à toute la grande famille parachutiste, à toutes les familles de parachutistes, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux. Nous pensons particulièrement aux familles touchées par un deuil et à nos blessés qui jour après jour se battent pour rester dignes. Pour nos anciens qui nous ont montré le chemin de la ténacité et de la camaraderie, nous formons des vœux de santé la meilleure possible. Enfin, à tous ceux qui nous aident, qui nous soutiennent, qui agissent au profit l'Entraide, j'exprime encore une fois mes remerciements et ma confiance dans leur volonté de continuer dans cette voie.

Avec toute ma fidèle camaraderie parachutiste.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous.

Général (2S) Pierre ZAMMIT

Président de la fédération nationale d'entraide parachutiste



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

Jeudi 10 avril - Au 8ème RPIMa à Castres

L'assemblée générale 2014 de la fédération nationale d'entraide parachutiste se tiendra le mercredi 10 avril 2014 matin au 8^{ème} régiment de parachutistes d'Infanterie de Marine, à Castres. Le premier C.A. de l'année 2014 se réunira le mardi 9 avril en fin de matinée.

A noter que le 9 avril après-midi aura eu lieu l'assemblée générale de la Fédération nationale des associations parachutistes, toujours au 8ème RPIMa.

Les horaires et modalités d'accueil seront mis ultérieurement en ligne sur le site.

Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste - Palais Niel - BP 13124 - 31131 BALMA Cedex

Tel/Fax: 05 62 57 34 72 Courriel: courrier@entraideparachutiste.fr Site: www.entraideparachutiste.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION - 14 NOVEMBRE 2013

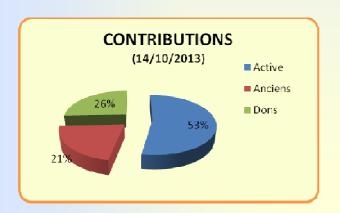
Le 14 novembre 2013, le conseil d'administration était réuni au quartier général Niel à Toulouse. Il a été essentiellement consacré à l'examen de l'exercice budgétaire en cours et à celui des avoirs globaux de la fédération. Chaque administrateur a également été appelé à s'exprimer sur la communication de l'Entraide.

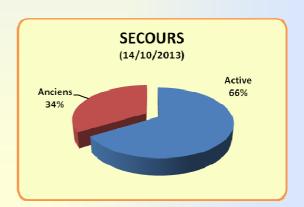
Exercice budgétaire en cours.

Le trésorier de la fédération a présenté les comptes de la fédération arrêtés à la date du 31 octobre. Ceux-ci font apparaitre une augmentation du montant des secours accordés et une tendance à la baisse des contributions et dons. Toutefois, la différence est atténuée grâce aux revenus financiers désormais intégrés dans les recettes de l'année et au produit des opérations types portes ouvertes, tombolas, spectacles. Au bilan, le président estime que l'année 2013 devrait se terminer par un léger déficit budgétaire qui ne sera pas de nature à remettre en cause les capacités de la fédération. La réserve d'intervention est prévue pour faire face à ces à coups occasionnels ou à des évènements d'une ampleur exceptionnelle.



Le président saisit l'occasion de rappeler les interventions de l'Entraide pour soulager les difficultés les détresses au quotidien, en plus de ses interventions au profit des paras dans l'exercice de leurs missions.





Réserve d'intervention

Un point a été fait sur la réserve d'intervention de l'Entraide. Les membres du CA ont été informés des arbitrages réalisés en cours d'année pour valoriser le portefeuille de l'Entraide et procéder à sa réorientation en fonction des décisions votées lors des précédents CA et AG. On retiendra des résultats positifs à la date du CA, la sécurisation accrue du portefeuille et sa réorientation vers des placements générant des revenus réguliers inclus désormais systématiquement dans les recettes de l'année dévolues aux secours au lieu de placements de capitalisation. La décision concernant de nouveaux arbitrages à l'étude et allant dans ce sens a été reportée au prochain CA.

La communication de l'Entraide

Il s'agissait de faire un point sur la communication actuelle de l'Entraide et les attentes des membres de la fédération. On retiendra les trois points : une inégale diffusion du journal dans les régiments et l'intérêt relatif de ce vecteur ; l'intérêt plus grand à communiquer sous forme de lettres électroniques plus faciles à diffuser à tous les échelons des formations et à tous les membres des amicales membres de la fédération ; la nécessité d'accroitre la visibilité de l'Entraide par plus de visites dans les formations avec une présentation systématique dans les organismes de formation (ETAP et CFIM).

La question de la diffusion de la lettre semestrielle de *l'Entraide para* a été évoquée lors du dernier conseil d'administration. De la discussion il est ressorti que celle-ci était inégale dans les régiments, voire dans les amicales.

Pour remédier à cette situation, la majorité des participants a marqué son intérêt pour une diffusion numérique sous forme d'« *e-letter* ». Ils ont cependant noté que tout le monde n'avait pas encore un accès égal à Internet.

Il a donc été décidé qu'il y aurait, au moins dans une première phase :

- une **diffusion électronique** à tous les régiments et à toutes les amicales, pour leur permettre de distribuer la *lettre de l'Entraide para* sous forme d'une *e-letter*;
- une **diffusion « papier »,** en nombre plus restreint aux régiments et aux amicales pour conserver un lien physique et durable que seule permet une distribution plus classique sous forme de présentoirs, d'affichage ou dans les salles d'attente par exemple.

Cette nouvelle politique de diffusion de la *lettre de l'entraide para* répondra donc à un double objectif : faciliter la connaissance de ce document à un plus grand nombre et réduire les frais d'impression et de distribution.